



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

PROMOTION ERNEST HEMINGWAY
«PARIS EST UNE FÊTE»
2015/2016

MISSION JEUNESSE ET CITOYENNETÉ
SOUS-DIRECTION DE LA JEUNESSE
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SEPTEMBRE 2016

SOMMAIRE

Éditorial	4
Présentation du Conseil Parisien de la Jeunesse	5
La composition du Conseil Parisien de la Jeunesse	5
Le rôle et le fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse	5
Les membres de la promotion Ernest Hemingway «Paris est une fête»	8
Caractéristiques des membres DU CPJ	10
D'où viennent les membres du CPJ ?	10
La réaction du CPJ aux attentats du 13 novembre	11
Les temps forts du Conseil Parisien de la Jeunesse	12
Le séminaire de rentrée	12
Les deux séances plénières	12
Les travaux de la promotion 2015/2016	14
Les consultations du CPJ	14
L'avis du CPJ sur le Schéma de développement touristique	14
Les formulations de propositions par le CPJ	15
Le réaménagement de la parcelle Censier	15
Le réaménagement de la place de la Bastille	15
La modification du règlement des parcs et jardins	16
Les représentations du CPJ	17
Le Comité jeunes de l'Anacej	17
L'Observatoire du Plan local d'urbanisme (PLU)	17
La Commission extra-municipale des déplacements et du partage de l'espace public	18
La Commission Parisienne du Débat Public (CPDP)	18
Le Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sport et de la Vie associative de Paris	18
Le Conseil des générations futures	18
Le Comité Génération 2024 et la candidature de Paris aux Jeux Olympiques	19
Les commissions d'attributions des aides Quartiers Libres	19
Le jury des trophées Femmes en Sport	19
Les jurys de Réinventer Paris	20
La participation du CPJ à des événements	21
L'inauguration de Centr'Halles Park	21
Le Sommet des élus locaux pour le climat	21
Le budget participatif 2016	22
La cérémonie de lancement de la carte citoyenne	22
La rencontre des élus et des professionnels des villes de plus de 100 000 habitants	22
Le festival Expresso de l'association Jets d'encre	22
Solidays	23
Les Assises de la Santé	24

Les rencontres du CPJ	25
La rencontre d'une délégation d'étudiants américains.....	25
La rencontre avec le Conseil des Jeunes de Molenbeek	25
La participation aux évènements de l'ANACEJ	25
Les autres travaux du CPJ	26
Le <i>focus group</i> sur la mise en place d'une campagne sur le harcèlement de rue.....	26
L'atelier sur la mise en place d'un Kiosque jeunes numérique	26
Les groupes de travail sur la Journée sans voiture.....	26
Le <i>focus group</i> sur la nuit festive.....	27
Annexe 1 : Lettre de saisine de la Maire de Paris	28
Annexe 2 : Communication du CPJ au Conseil de Paris le 30 septembre 2015	30
Annexe 3 : Message du CPJ suite aux attentats du 13 novembre 2015	35
Annexe 4 : Recommandations sur le réaménagement de la parcelle Censier	36
Annexe 5 : Courrier de Marie-Christine LEMARDELEY et de Pauline VÉRON	38
Annexe 6 : Recommandations sur le réaménagement de la place de la Bastille	39
Annexe 7 : Recommandations sur le projet de modification de la réglementation générale des jardins et des bois	41
Annexe 8 : Réponse de Pénélope KOMITES	43
Annexe 9 : Lettre de la Maire de Paris sur la COP 21	44
Annexe 10 : Calendrier de travail de la promotion 2015/2016	45

Suivez en direct l'actualité du CPJ sur Facebook

<https://www.facebook.com/conseilparisiendela jeunesse>

ÉDITORIAL



Le Conseil Parisien de la Jeunesse joue pleinement son rôle de comité consultatif local sur de nombreux sujets, en apportant un regard différent, celui des jeunes, sur Paris. Il aide ainsi la Ville à amender certains projets en intégrant cette vision complémentaire.

L'intérêt des jeunes Parisiens pour cette instance, à qui la Maire de Paris confie une lettre de mission, ne cesse de croître avec plus de 700 candidatures reçues chaque année. Ce rapport d'activité montre toute l'importance de l'implication du Conseil Parisien de la Jeunesse dans les actions de la Ville de Paris. Il apporte un regard jeune et critique et éclaire la municipalité dans ses décisions afin de mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a ainsi été consulté sur la modification du règlement des parcs et jardins, le devenir de la parcelle Censier et la mobilisation de la jeunesse dans le cadre de la candidature aux Jeux Olympiques. Il a également été présent au sein de l'Observatoire du Plan local d'urbanisme, du Conseil des Générations Futures ou de la Commission parisienne du débat public.

Dynamique et innovante, la jeunesse constitue une ressource précieuse pour Paris. Consciente de cette richesse, la Ville a à cœur de favoriser la participation de tous les jeunes à la vie locale. Je me réjouis que le Conseil Parisien de la Jeunesse contribue si activement à l'élaboration de nos politiques municipales et qu'il soit un lieu d'engagement citoyen vivant et efficace pour les jeunes parisiens.

Pauline VÉRON

Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale
de la participation citoyenne,
de la vie associative, de la jeunesse
et de l'emploi.

PRÉSENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

La composition du Conseil Parisien de la Jeunesse

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de démocratie participative qui permet aux jeunes Parisiens d'être associés à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales. Ses règles de fonctionnement ont été revues par le Conseil de Paris en 2009, 2012 et 2014.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est composé de **50 femmes et 50 hommes âgés de 15 à 30 ans qui habitent, étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris**. Ses membres sont désignés, pour un mandat de deux ans non renouvelable, sur la base du volontariat et sont départagés par un tirage au sort.

Un appel à candidatures a été lancé en octobre 2015 et les jeunes Parisiens ont eu un mois pour présenter leur candidature. Près de **700 candidatures** répondant aux critères d'âge et de lien avec Paris ont été reçues par la Ville de Paris.

Le vendredi 30 octobre 2015, un tirage au sort, réalisé par un huissier de justice, a été organisé en public à l'Hôtel de Ville de Paris. 47 candidats, 23 femmes et 24 hommes, ont été tirés au sort.

D'une **moyenne d'âge de 23 ans**, les membres du CPJ proviennent de la quasi-totalité des arrondissements de Paris. Par ailleurs, vingt d'entre eux habitent en dehors de Paris mais y étudient, y travaillent ou y ont une activité sociale régulière.

Le rôle et le fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse

Depuis la réforme de l'instance votée par le Conseil de Paris en septembre 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pour rôle :

- **d'associer les jeunes Parisiens** à l'élaboration des politiques municipales ;
- **d'éclairer la municipalité dans ses décisions** de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens ;
- **d'aider la collectivité à innover** et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens vers l'autonomie.

C'est dans ce cadre que les membres du CPJ reçoivent désormais tous les ans **une lettre de saisine de la Maire de Paris** (annexe 1).

Cette note fixe le cadre des travaux du CPJ en indiquant les sujets sur lesquels la collectivité souhaite recueillir l'avis et les propositions des membres du conseil.

Quatre formes différentes de saisine sont mises en œuvre :

- **l'association de membres du CPJ à des concertations** : le CPJ est invité à participer ou à désigner des représentants dans le cadre d'une concertation avec d'autres acteurs de la société civile parisienne ou de représentants des institutions ;



Les membres du CPJ en séance plénière dans la salle du Conseil de Paris

- **la formulation de propositions sur une question précise** : le CPJ est saisi pour apporter des idées nouvelles sur un sujet ou pour répondre à une problématique donnée. Il peut auditionner l'administration et les acteurs de la société civile et organiser des visites de terrain. Ce type de saisine donne lieu, à l'issue du travail du CPJ, à un « rapport » remis à la Maire de Paris ;
- **la consultation du CPJ sur un projet, de délibération notamment, porté par la collectivité.** Le projet est présenté au CPJ par l'adjoint(e) à la Maire de Paris en charge du dossier. Le CPJ a la possibilité d'auditionner l'administration et d'organiser des visites de terrain. Ce type de saisine donne lieu à la rédaction d'un « avis » qui est présenté par deux membres du CPJ en commission de préparation du Conseil de Paris. L'avis est également annexé au projet de délibération au moment de son vote par le Conseil de Paris ;
- **la désignation de représentants au sein d'instances ponctuelles ou permanentes.** Des membres du CPJ sont invités à participer à une instance de concertation ou à participer à un groupe de travail ou à une réunion.

En outre, l'année de travail du CPJ est rythmée par deux temps forts :

- **une communication annuelle devant le Conseil de Paris** qui est l'occasion de présenter le rapport d'activité de l'instance, suivi d'un débat où tous les groupes politiques du Conseil de Paris prennent la parole.
- **la possibilité, prévue par le règlement intérieur du Conseil de Paris, d'émettre une fois par an un vœu** afin d'interpeller les élus. Dans ce cadre, le vœu est présenté en séance du Conseil de Paris par l'adjoint(e) à la Maire de Paris en charge de la jeunesse et soumis au vote de l'assemblée.

Cette année, plusieurs nouveautés ont vu le jour :

- **un comité d'animation**, composé de huit membres, a été créé avec pour but d'organiser des moments de convivialité afin de renforcer la cohésion de groupe des membres de l'instance ;

- **trois temps de formation ont été proposés aux membres**, afin de leur donner la possibilité d'assurer au mieux leurs fonctions de membres de l'instance. Ces formations ont porté sur l'expression orale et la formulation d'un avis collectif ;
- **des rapporteurs ont été désignés parmi les membres sur chaque sujet**. Ils ont eu pour rôle d'assister à l'ensemble des réunions sur un sujet et de rappeler aux membres les enjeux et le travail déjà réalisé.

LES MEMBRES DE LA PROMOTION ERNEST HEMINGWAY «PARIS EST UNE FÊTE»



Photo de groupe de la promotion 2016/2017 du CPJ

Mme Cristella ADRIANA, 27 ans, étudiante*
M. Samir AISSIOUI, 24 ans, étudiant*
M. Sébastien BARNIER, 29 ans, salarié
M. Albert BAZIN, 19 ans, étudiant
M. Walid BEKHTI, 20 ans, étudiant*
M. Julien BENASSAYA, 18 ans, lycéen*
M. Jean BERARD-QUÉLIN, 25 ans, étudiant*
M. Salvatore BERGER, 21 ans, étudiant
Mme Marion BIDET, 27 ans, salariée*
M. Lyes BOUHIDIDA-LASSERRE, 21 ans, étudiant
Mme Juliette BOULAY, 21 ans, étudiante*
Mme Juliette BUTTICKER, 28 ans, salariée
Mme Fatma CAKIR, 27 ans, étudiante*
Mme Angélique CARRERE, 21 ans, étudiante*
Mme Chloé CERDAN, 27 ans, salariée
M. Alexis CHALOPIN, 20 ans, étudiant
Mme Lola CHAURIN, 20 ans, étudiante
Mme Charlotte COMBIER, 17 ans, lycéenne
M. Stevie COUDRAY, 26 ans, étudiant

Mme Penda COULIBALY, 17 ans, étudiante
Mme Laurène CYTEVAL, 25 ans, étudiante*
Mme Adèle DAMAMME, 22 ans, étudiante
M. Nicolas DAS NEVES, 25 ans
M. Louis DE CACQUERAY, 24 ans, salarié
Mme Laure DE VRIENDT, 23 ans, étudiante*
Mme Mathilde DESGRANGE, 22 ans, étudiante*
M. Abdourahamane DIALLO, 19 ans, lycéen*
M. Benjamin DOUBA-PARIS, 18 ans, lycéen*
Mme Magalie DUMOULIN, 22 ans, étudiante
M. Moussa ESSLAMA, 30 ans, salarié*
M. Fabian FISCHER, 27 ans, travailleur indépendant*
M. Jean-Marc GAILIS, 17 ans, lycéen
M. Nicolas GOUDY, 29 ans, salarié*
Mme Lucile GUENIN, 24 ans, étudiante
M. Kévin HAMADI, 21 ans, étudiant
M. Clément HENRAT, 21 ans, étudiant*
Mme Salima IDBAIA, 21 ans, étudiant

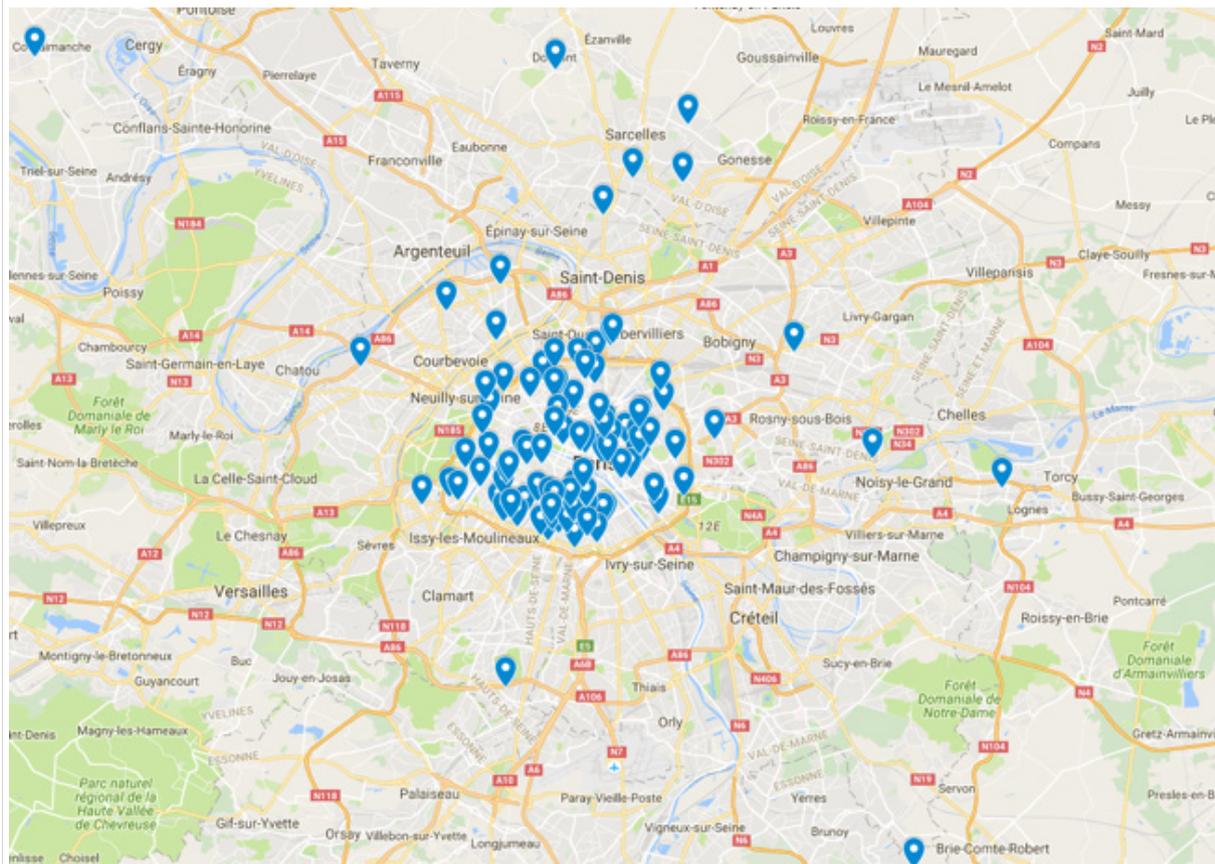
M. Camille JABER, 20 ans, étudiant*
M. Nicolas JEAN, 28 ans, étudiant*
Mme Claire JONAS, 30 ans, en recherche d'emploi
Mme Soukaina KASSIMI, 26 ans, salariée*
Mme Laëtitia KHEIRALLAH, 24 ans, volontaire en service civique*
M. Yanis George KHEREDDINE, 20 ans, étudiant*
M. Jean-Paul Junior KIMPALOU, 22 ans, étudiant*
Mme Camille Kingué MAKONGUÉ, 22 ans, étudiante
M. Thomas LASCOMBES, 26 ans, salarié*
Mme Anne LE LUYER, 27 ans, étudiante*
M. Florent LEFEBVRE, 20 ans, entrepreneur*
Mme Noémie LESIEUX, 22 ans, étudiante*
M. Emmanuel LOGAK, 18 ans
M. Bastien LOPEZ, 21 ans, étudiant
Mme Maria Eugenia LOPEZ MEDINA, 28 ans, étudiante*
M. Angelo LUSARDI, 25 ans, étudiant
M. Quentin LYONNET, 26 ans, étudiant
M. Rémi MAQUIN, 20 ans, étudiant
M. Louis MARTY, 21 ans, étudiant*
M. Julien MASSON, 24 ans, étudiant
M. Dorian MATHIEU, 25 ans, salarié*
M. Romain MEAUDRE, 21 ans, étudiant*
Mme Meriem MECIF, 26 ans, salariée*
Mme Maria Del Mar MELLA, 29 ans, en recherche d'emploi*
M. Miguel MENDES-PEREIRA, 26 ans, salarié
Mme Krysteline MONPETIT, 30 ans, salariée
M. Zakaria MOUAMIR, 24 ans, étudiant
Mme Nadia MOURID, 24 ans, étudiante*
Mme Olivia MUKULU, 19 ans, lycéenne
Mme Hawa NDONGO, 24 ans, volontaire en service civique*

M. Alexis NEUHAUS, 21 ans, étudiant*
Mme Aurélie NGUEPEGNE, 20 ans, étudiant
Mme Lisa NGUYEN, 28 ans, salariée
Mme Emerancia N'TUMBA, 19 ans, étudiante
Mme Sophia OLMOS, 18 ans, étudiante
M. Geoffrey Paillot DE MONTABERT, 24 ans, étudiant
Mme Angèle PIERRE, 22 ans, étudiante*
Mme Léa Iris POGGI, 30 ans, profession libérale
M. Thibault PRIOUL, 26 ans, salarié*
Mme Oniaina RAMANANTSOA, 23 ans, étudiante
Mme Sandra REGNIER, 28 ans, salariée*
Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, 24 ans*
M. Billal REZKALLAH, 28 ans, salarié*
M. Matthieu RISPOLI, 17 ans, lycéen*
M. Philippe ROCOLLE, 29 ans, salarié
Mme Émilie ROLAND, 27 ans, étudiante*
M. Steven SACRESTE, 31 ans, entrepreneur
Mme Onayza SAYAH, 29 ans, salariée*
Mme Aminata SISSOKO, 23 ans, étudiante*
M. Adrien SPANU, 24 ans, salarié
Mme Joséphine STARON, 24 ans, étudiante*
Mme Alexandra STEPIEN, 29 ans, étudiante
Mme Laëtitia SUIZDAK, 31 ans, salariée*
Mme Tamara TAGBOR, 22 ans, étudiante
M. Samuel TEICHMAN, 17 ans, lycéen*
M. Boris THOMAS, 25 ans, salarié
Mme Marie-Caroline TOME, 22 ans, étudiante
Mme Marème TOURÉ, 19 ans, lycéenne*
M. François VASSEUR, 21 ans, étudiant
Mme Buqing WANG, 29 ans, salariée*
Mme Coleen WANG, 16 ans, lycéenne
M. Raphaël WEISS, 25 ans, étudiant*
M. Laurent WOLFF, 25 ans, salarié*

*membres ayant déjà effectué un an de mandat au début de l'année 2015/2016

CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES DU CPJ

D'où viennent les membres du CPJ ?



LA RÉACTION DU CPJ AUX ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE

Les attentats du 13 novembre 2015 sont survenus quelques jours après le séminaire de rentrée du Conseil Parisien de la Jeunesse (cf. p. 12). Les membres de l'instance ont souhaité parler ensemble de ces événements, lors d'une réunion qui a eu lieu le 17 novembre à l'Hôtel de Ville. Celle-ci a été l'occasion pour les membres d'échanger de nombreuses idées sur la jeunesse parisienne et la citoyenneté.

Les membres ont d'abord fait le constat que les attentats ont touché directement la jeunesse, celle qui vit dans la mixité sociale et culturelle.

Les membres du CPJ ont également décidé de publier **une déclaration commune** en réaction aux événements. Celle-ci a été publiée sur la page Facebook de l'instance (annexe 3). Ils ont également souhaité baptiser leur promotion du nom d' « **Ernest HEMINGWAY - Paris est une fête** ».

Les membres de l'instance ont parfaitement compris que la réponse immédiate de la collectivité soit organisée autour des questions de sécurité et d'accompagnement des victimes. Ils ont souhaité faire part de leur disponibilité pour réfléchir et accompagner les différentes réponses élaborées par la municipalité, notamment en matière de renforcement de la citoyenneté du sentiment d'appartenance à Paris.

D'autres idées ont pu être avancées par les membres du CPJ comme la nécessité de valoriser la jeunesse parisienne dans toute sa diversité en publiant, par exemple, un livre ou un blog rassemblant photographies et messages des Parisiens.

LES TEMPS FORTS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Le séminaire de rentrée

Les 7 et 8 novembre 2015, les 100 membres du CPJ étaient réunis, d'abord à la Maison des initiatives étudiantes puis à la Maison des acteurs du Paris durable et sur la barge du CROUS de Paris. Ils ont eu l'occasion lors de ce week-end de rencontrer pour la première fois **Pauline VÉRON**, adjointe à la Maire chargée de toutes les questions relatives à la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse, l'emploi et Présidente du Conseil Parisien de la Jeunesse.

Les nouveaux membres du CPJ ont d'abord suivi plusieurs temps de formation lors de ce séminaire de rentrée et notamment une présentation du fonctionnement de la Ville de Paris par **Yves ROBERT**, directeur général des services de la Mairie du 10^e arrondissement, suivie d'une présentation de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris par **Fabrice DESCHAMPS**, chargé des relations avec le public au service du Conseil de Paris. **Maud GUILLERM**, du Secrétariat Général, et **Agathe ROLLAND**, de la Direction des finances et des achats (DFA), ont ensuite présenté le budget de la Ville.

Les membres du CPJ ont également travaillé pour la toute première fois ensemble sous forme d'ateliers. Un temps d'idéation a permis aux membres de réfléchir aux possibilités d'amélioration du fonctionnement de leur instance. Ils ont notamment proposé que l'assiduité soit prise en compte dans le choix des membres qui participent aux événements, de nommer un rapporteur avant de commencer à travailler sur un sujet, ou encore de désigner un nom de promotion chaque année. Les membres ont eu la possibilité de choisir le nom de leur promotion au mois de décembre. Ils ont décidé de la nommer « **Ernest Hemingway – Paris est une fête** ».



Les membres du CPJ réunis en séminaire sur la barge du CROUS de Paris le 8 novembre 2015.

Les deux séances plénières

Les membres du CPJ se sont réunis en formation plénière trois fois dans l'année, en novembre 2015, janvier et juin 2016.

La première séance plénière de l'année a eu lieu le samedi 7 novembre 2015 dans le cadre du séminaire de rentrée. Les membres ont pu engager une discussion avec deux membres de l'exécutif parisien, **Alexandra CORDEBARD**, adjointe à la Maire de Paris, chargée des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs, et **Jean-François MARTINS**, adjoint à la Maire de Paris, chargé de toutes



Alexandra CORDEBARD, Nicolas BONNET-OULADJ, Pauline VÉRON et deux membres du CPJ, lors de la séance plénière du 7 novembre 2015.

les questions relatives au sport et au tourisme. Conformément à leur souhait de rencontrer des représentants des différentes composantes politiques du Conseil de Paris, ils ont pu échanger lors de cette séance avec **Nicolas BONNET-OULADJ**, président du groupe Communiste-Front de gauche.

Une réunion de travail intermédiaire a eu lieu le 16 janvier 2016. Elle a été l'occasion pour les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse de prendre connaissance de la lettre de saisine adressée par la Maire de Paris. En deuxième partie de réunion, **Damien PHILIPPOT**, directeur adjoint de l'institut de sondage IFOP, est venu présenter aux membres les résultats d'une enquête sur les attentes des jeunes Parisiens vis-à-vis des pouvoirs publics. Cette enquête, réalisée à la demande du CPJ en décembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de la population, doit permettre aux membres de mieux cerner les attentes des jeunes en vue de présenter un vœu au Conseil de Paris en 2016.

La seconde réunion plénière du 11 juin 2016 a permis de lancer le travail du CPJ sur le vœu qu'il pourra présenter au Conseil de Paris, par l'intermédiaire de **Pauline VÉRON**, en 2016. Lors de cette séance plénière, les membres ont rencontré trois adjoints à la Maire, **Ian BROSSAT**, **Bernard JOMIER** et **Pauline VÉRON** pour parler des trois sujets qui sont arrivés en tête de l'enquête IFOP sur les attentes des jeunes Parisiens vis-à-vis des pouvoirs publics : le logement, la santé et l'emploi.

LES TRAVAUX DE LA PROMOTION 2015/2016

Les consultations du CPJ

L'avis du CPJ sur le Schéma de développement touristique

Conformément à leur lettre de saisine, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse rendront un avis sur le Schéma de développement touristique, document qui fixe les actions à mener à Paris dans le domaine du tourisme pour les années à venir.

La Maire de Paris a souhaité consulter le CPJ sur plusieurs éléments qui concernent ce schéma : l'accueil et la mobilité des jeunes visiteurs ainsi que la promotion de Paris auprès des jeunes européens.

Pour rendre cet avis, les membres du CPJ ont auditionné la Direction de l'attractivité et de l'emploi (DAE) de la Ville de Paris. Ils ont également organisé plusieurs rencontres et visites de terrain avec le *Welcome City Lab*, la Maison des Initiatives Étudiantes (rencontre avec des étudiants étrangers) et l'équipe de l'Établissement Public Paris Musées (EPPM). Enfin, ils ont rencontré l'adjoint à la Maire de Paris en charge du tourisme, **Jean-François MARTINS**, le 5 juillet 2016.

Ils présenteront ensuite cet avis aux membres des commissions *ad hoc* du Conseil de Paris. L'avis du CPJ sera communiqué à l'ensemble des conseillers de Paris en étant joint au projet de délibération dans l'outil de dématérialisation de la séance (ODS) de l'assemblée municipale.

Les rapporteurs sur ce sujet sont **Stevie COUDRAY** et **Magalie DUMOULIN**.



Rencontre avec Jean-François MARTINS le 5 juillet 2016



Rencontre avec Marie-Christine LEMARDELEY et Pauline VÉRON le 9 décembre 2015

Les formulations de propositions par le CPJ

Le réaménagement de la parcelle Censier

Le bâtiment Censier, qui abrite une partie de l'université Paris III Sorbonne-Nouvelle, a vocation à être démoli et à faire l'objet d'une vaste opération incluant un équipement dédié à la jeunesse et à la vie étudiante.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont rencontré **Marie-Christine LEMARDELEY**, adjointe à la Maire chargée de toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la recherche, et **Pauline VÉRON**, adjointe à la Maire chargée de toutes les questions relatives à la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse et l'emploi, le 9 décembre 2015. Cette rencontre a été l'occasion pour les membres du CPJ de découvrir le projet. Ils ont pu questionner les deux élus, ainsi que le programmiste du projet, présent lors de cette réunion.

Les membres du CPJ ont ensuite eu l'occasion de visiter plusieurs lieux susceptibles de les inspirer dans la formulation de leurs recommandations :

- Le Labo 6 de la Maison des initiatives étudiantes ;
- Le Welcome City Lab ;
- La Maison des initiatives étudiantes de Bastille ;
- Le Centquatre.

Les membres du CPJ ont remis un rapport à **Marie-Christine LEMARDELEY** et **Pauline VÉRON** au mois de janvier (annexe 4). Ils proposent dans ce rapport que soit construit, sur le site de Censier, un équipement multimodal dans lequel on trouverait un espace de rencontre, un espace de travail, un auditorium et une salle qui puisse accueillir des activités diverses. Les deux élus ont attesté bonne réception de ces recommandations dans un courrier adressé aux membres de l'instance le 31 mars 2016 (annexe 5).

Le réaménagement de la place de la Bastille

Dans le cadre du programme « Réinventons nos places », la municipalité parisienne prévoit le réaménagement de sept grandes places parisiennes. La Maire de Paris a souhaité consulter le CPJ sur le réaménagement de l'une de ces places, la place de Bastille.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a eu l'occasion de rencontrer **François VAUGLIN**, Maire du 11^e arrondissement, le 17 septembre 2015, **Christophe GIRARD**, Maire du 4^e arrondissement, le 24 septembre 2015 et **Catherine BARRATI-ELBAZ**, Maire du 12^e arrondissement, le 12 janvier 2016, pour discuter des enjeux du réaménagement de cette place.

Ils ont ensuite assisté à une visite patrimoniale de la place le 31 janvier 2016 par l'association Des Mots et des Arts, puis ont procédé à une observation des usages qui sont faits de la place par les jeunes.

Les recommandations du CPJ ont été adressées aux maires d'arrondissement concernés au mois de mars (annexe 6). Ces recommandations concernent l'aménagement de voie cyclable sur la place, l'implantation de mobilier urbain innovant, la valorisation de la pratique du skate sur la place ou encore l'embellissement et la végétalisation de certains tronçons de la place.



Visite de la place de la Bastille avec l'association Des Mots et des Arts le 31 janvier 2016

La modification du règlement des parcs et jardins

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a participé au travail de modification du règlement des parcs et jardins initié par la municipalité en 2016.

Les membres du CPJ ont rencontré la Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) le 9 mars 2016. Ils ont ensuite effectué plusieurs visites de terrain, au Centre de production horticole de la Ville de Paris le 30 mars 2016 et au parc de Bercy, où ils ont rencontré les agents de surveillance et de sécurité, le 9 avril 2016.

Les membres ont évoqué les enjeux de cette modification avec **Pénélope KOMITES**, adjointe à la Maire chargée des Espaces verts, de la Nature, de la Biodiversité et des Affaires funéraires le 11 avril et ont ensuite remis un rapport de propositions à l'élue (annexe 7).

Ce rapport préconise notamment d'améliorer la communication faite aux Parisiens sur le règlement et de favoriser le plus que possible le développement d'aménagements innovants dans les parcs et jardins de la Ville. **Pénélope KOMITES** a attesté avoir pris connaissance du rapport de recommandations dans un courrier envoyé aux membres de l'instance le 2 juin 2016 (annexe 8).

Les rapporteurs du sujet étaient **Lyes BOUHDIRA-LASSERRE** et **Adèle DAMAMME**.



Visite au Centre de production horticole de la Ville de Paris à Rungis le 30 mars 2016

Les représentations du CPJ

Dans le cadre de la lettre de saisine adressée par la Maire de Paris ou au gré de l'actualité municipale, des membres du CPJ sont invités à participer à un certain nombre d'instances ou d'événements.

Le Comité jeunes de l'Anacej

Depuis 2001, la Ville de Paris est adhérente de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) constituée de collectivités et de mouvements d'éducation populaire. Afin d'associer les membres des conseils de jeunes à la gouvernance de l'Anacej, celle-ci a mis en place un « Comité jeunes ».

Les collectivités adhérentes ont ainsi la possibilité de proposer la candidature de représentants de leur conseil de jeunes au sein de ce comité.

Mathilde DESGRANGE a été désignée en 2014 comme représentante du CPJ au sein du Comité jeunes de l'Anacej pour un mandat de deux ans.

Pour ce mandat 2015/2016, le Comité jeunes s'est emparé de quatre grands thèmes : permettre aux jeunes la prise de décision publique, améliorer le vivre ensemble, favoriser l'éducation citoyenne et valoriser l'engagement des jeunes. Le Comité participe également à l'organisation du congrès de l'Anacej, qui aura lieu du 28 au 30 octobre 2016.

Le Comité jeunes s'est réuni à Paris le 12 mars 2016 et a invité à cette occasion les membres du CPJ à venir rencontrer ses membres.

Mathilde DESGRANGES est également vice-présidente de l'Anacej. Elle est impliquée, dans ce cadre, dans toutes les décisions relatives à la vie de l'association.

L'Observatoire du Plan local d'urbanisme (PLU)

L'Observatoire du PLU rassemble l'ensemble des acteurs de l'évolution de la Ville de Paris. C'est un lieu d'information, d'échanges et de débats sur les questions liées à l'urbanisme parisien.

Léa Iris POGGI a été désignée pour représenter le CPJ au sein de cette instance. Elle a participé à une réunion de l'Observatoire le 10 juin 2016 sur le projet de modification du PLU (cf. page suivante).

La Commission extra-municipale des déplacements et du partage de l'espace public

La commission extra-municipale des déplacements est une instance consultative et un lieu de concertation qui vise à enrichir les politiques publiques parisiennes en matière de déplacements. La commission réunit en effet un ensemble d'acteurs : les adjoints à la Maire concernés, les Maires d'arrondissement, les services de la Ville, les acteurs institutionnels, les professionnels, les associations d'usagers et des personnalités qualifiées.

Adrien SPANU a représenté le CPJ à cette commission lors de la réunion du 19 janvier 2016.

La Commission Parisienne du Débat Public (CPDP)

Organisme consultatif placé auprès de la Maire de Paris, la CPDP a notamment pour rôle de faciliter le dialogue entre les acteurs du territoire (élu, Parisiens, associations) et l'expression de tous les avis.

La Maire de Paris a souhaité que cette commission puisse être un espace de réflexion sur la démocratie locale à Paris et qu'elle puisse éclairer par ses avis les processus de consultation et de concertation mis en place par la Ville.

Albert BAZIN et **Raphaël WEISS** ont été sélectionnés pour participer aux travaux de cette instance en tant que représentants du CPJ. Ils participeront à la réunion du 30 juin 2016 qui portera sur l'usage d'outils numériques de participation.

Le Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sport et de la Vie associative de Paris

La Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de Paris a sollicité la Ville de Paris pour qu'un membre du CPJ participe aux travaux du Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CDJSVA) de Paris en tant qu'invité expert.

Le CDJSVA, dans sa formation plénière, participe à l'accompagnement, au suivi, à la coordination et à l'évaluation des politiques territoriales menées dans son champ de compétence. Les réunions en formation plénière ont lieu une fois par an.

À la suite d'un appel à candidature auprès des membres du CPJ, **Marion BIDET** a été sélectionnée pour siéger au sein du CDJSVA. Elle a participé à une réunion du Conseil le 18 juin 2015.

Le Conseil des générations futures

Le Conseil des générations futures, souhaité par la Maire de Paris, est une instance consultative, indépendante et paritaire, qui a pour vocation de représenter la société civile parisienne et de réfléchir de manière prospective sur des thèmes qui concernent Paris et les Parisiens.

Anne HIDALGO a également proposé trois premiers grands thèmes de travail :

- La place des adolescents dans la Ville du XXI^e siècle ;
- Commémorations et hommages : comment faire vivre le souvenir dans Paris ? ;
- Comment organiser l'économie collaborative, pour qu'elle reste l'économie du partage et non celle de la prédation ?

Aurélié NGUEPEGNE représente le CPJ au Conseil des générations futures. Elle est membre du collège des instances de démocratie locale et de la commission jeunesse.

La séance d'installation du Conseil des générations futures a eu lieu le 23 mars 2016.

Le Comité Génération 2024 et la candidature de Paris aux Jeux Olympiques

Une dizaine de membres du CPJ étaient présents à la cérémonie de lancement et de présentation de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024, qui a eu lieu à la Philharmonie le 17 février 2016.

Dans le cadre de la préparation de la candidature de Paris, plusieurs temps de concertation ont été organisés, dont l'un était destiné aux jeunes. Une dizaine de membres du CPJ a pu participer à ce moment de concertation qui avait lieu le 5 avril 2016.

Un comité consultatif, nommé « Génération Paris 2024 », composé de 24 jeunes a été créé en 2016. **François VASSEUR** et **Emerancia N'TUMBA** représentent le CPJ au sein de ce comité.

Les commissions d'attributions des aides Quartiers Libres

Destiné à aider les jeunes de 16 à 30 ans qui souhaitent mettre en œuvre des projets collectifs d'intérêt général, Quartiers Libres est un dispositif mis en place par la Ville de Paris en 2015 qui vise à encourager le développement du sens des responsabilités et de l'engagement citoyen, tout en favorisant l'animation des quartiers, les rencontres entre habitants ou les projets locaux à caractère solidaire.

Le dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans et consiste en une aide de 500 à 1000 euros pour mettre en œuvre un projet citoyen et/ou créer une association ou une junior association.

Raphaël WEISS, **Emerancia N'TUMBA**, **Boris THOMAS** et **Alexis NEUHAUS** ont participé aux commissions d'attribution de l'aide Quartiers Libres du 9 décembre 2015, 13 avril 2016 et 22 juin 2016.



Atelier de concertation sur la candidature aux Jeux Olympiques le 5 avril 2016

Le jury des trophées Femmes en Sport

Chaque année, les trophées Femmes en Sport récompensent des associations qui innovent et développent des actions pour favoriser la pratique sportive féminine.

Plus de 60 associations avaient déposé leur candidature pour cette édition. Le jury avait pour mission de déterminer les lauréats dans 4 catégories :

- Sport féminin et espace public ;
- Sport féminin et école ;
- Sport féminin et accessibilité aux sports très majoritairement masculins ;
- Sport féminin et initiative innovante.

Miguel MENDES-PEREIRA et **Aminata SISSOKO** ont représenté le CPJ au jury organisé le 3 mai 2016.

Les jurys de Réinventer Paris

« Réinventer Paris » est un appel à projets innovants qui vise à repenser 23 sites parisiens pour qu'ils deviennent des modèles de la ville du futur en matière d'architecture, de nouveaux usages, d'innovation environnementale et de co-construction.

Durant tout le mois de janvier, une vingtaine de membres du CPJ ont participé à ces jurys.

La participation du CPJ à des événements

L'inauguration de Centr'Halles Park

Le CPJ est à l'origine de la construction de ce lieu dédié à la pratique du Parkour sur le site de l'ancienne serre tropicale des Halles. En effet, les membres du CPJ ont été consultés en 2011/2012 sur le projet de réaménagement des Halles et la proposition d'un espace dédié à la pratique du Parkour (ou l'art du déplacement urbain) avait été retenue par **Jean VUILLERMOZ**, adjoint au Maire de Paris en charge des Sports et par le Conseil de Paris.

Ken Charles ELLIS, ancien membre du CPJ qui a participé à ce projet, et **Thibault PRIOUL**, **Billal REZKALAH** et **Cristella ADRIANA**, actuellement membres du CPJ, ont participé, le 27 janvier 2016, à l'inauguration de cet espace en présence d'**Anne HIDALGO**, de **Pauline VÉRON** et de **Jean-François MARTINS**. Ils ont eu l'occasion rappeler à la Maire de Paris l'implication du CPJ dans le projet.



Des membres du CPJ aux côtés d'Anne HIDALGO, Pauline VÉRON et Jean-Louis MISSIKA pour l'inauguration de Centr'Halles Park le 27 janvier 2016

Le Sommet des élus locaux pour le climat

Anne HIDALGO, Maire de Paris, et **Michael R. BLOOMBERG**, envoyé spécial des Nations Unies pour les villes et le changement climatique, ont co-présidé le Sommet des Élus locaux pour le Climat qui s'est tenu à Paris le 4 décembre 2015, pendant la 21^e Conférence des Nations Unies pour le Climat (COP21).

Lors de la remise de leur rapport de propositions de juillet 2015 sur l'organisation de la COP21, les membres du CPJ avaient souhaité qu'une délégation soit présente à l'occasion de cet événement. La Maire de Paris avait alors accédé à leur demande (annexe 10).

Olivia MUKULU, **Adèle DAMMAME**, **François VASSEUR**, **Zakaria MOUAMIR**, **Matthieu RISPOLI**, **Emerancia N'TUMBA**, **Maria Del Mar MELLA**, **Mathilde DESGRANGE** et **Salvatore BERGER** ont participé à ce sommet. **Salvatore BERGER** a également pris part à la lecture d'un texte devant les élus locaux.



Intervention des membres du CPJ lors du Sommet des élus locaux pour le climat le 4 décembre 2015

Le budget participatif 2016

Le 27 janvier 2016, **Anne HIDALGO** et **Pauline VÉRON** ont lancé l'édition 2016 du budget participatif au stade Carpentier. **Billal REZKALLAH**, **Fabian FISCHER** et **Steven SACRESTE** étaient présents à cette cérémonie de lancement.

Albert BAZIN, **Lola CHAURIN**, **Alexandra STEPIEN**, **Billal REZKALLAH** et **Jean-Marc GAILIS** ont également participé, le 2 février 2016, à un porte-à-porte qui visait à promouvoir le budget participatif parisien auprès d'habitants du 19^e arrondissement, en présence de **Pauline VÉRON**.

La cérémonie de lancement de la carte citoyenne

Le mercredi 10 février 2016, la Maire de Paris a lancé la carte Citoyen-Citoyenne de Paris lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville. **Charlotte COMBIER**, **Abdourahamane DIALLO**, **Jean-Marc GAILIS**, **Olivia MUKULU**, **Aurélien NGUEPEGNE**, **Alexandra STEPIEN** et **Adrien SPANU** étaient présents et ont reçu leur carte à cette occasion.

La rencontre des élus et des professionnels des villes de plus de 100 000 habitants

La Ville de Paris et l'Anacej organisaient à Paris, le 3 mai 2016, une rencontre des élus et des professionnels en charge des questions de jeunesse des grandes villes de France, pour discuter de la mise en place du dispositif du service civique dans les collectivités ainsi que des conseils municipaux de jeunes, en présence d'**Hélène PAOLETTI**, Directrice de l'Agence nationale du service civique et de **Pauline VÉRON**, adjointe à la Maire de Paris.

Frédéric DABI, directeur général adjoint de l'institut de sondage IFOP, a présenté lors de cette rencontre les résultats d'une étude commandée par l'Anacej sur le comportement électoral des jeunes à un an des élections présidentielles. **Pauline VÉRON** a ensuite réagi et commenté ces résultats.

Bastien LOPEZ a participé à cet événement et a eu l'occasion de témoigner de son expérience de membre du CPJ.

Le festival *Expresso* de l'association Jets d'encre

Le festival *Expresso*, organisé par l'association Jets d'encre, s'adresse à tous les jeunes de 12 à 25 ans qui réalisent un journal, dans leur collège, leur lycée, leur fac, leur quartier ou leur ville. Le festival avait lieu cette année le 5 juin 2016.

Billal REZKALLAH a représenté le CPJ au sein du jury de ce festival.



Billal REZKALLAH sur la scène d'Expresso pour la remise des prix du festival le 5 juin 2016

Solidays

Des membres ont participé au festival des Solidays les 22,23 et 24 juin 2016. Présents sur le stand de « la Fabrique des idées » de la Ville de Paris, les membres sont allés à la rencontre des festivaliers pour parler de l'engagement des jeunes au sein du CPJ et des dispositifs jeunesse proposés par la Ville leur distribuant par la même occasion un ensemble de *goodies* (sacs des Kiosques Jeunes, préservatifs masculins et féminins etc). Les membres ont également eu l'occasion d'échanger avec la Maire de Paris, **Bernard JOMIER**, **Pénélope KOMITES** et **Pauline VÉRON** lors de leur passage sur le stand le samedi 23 juin. **Cristella ADRIANA**, **Albert BAZIN**, **Chloé CERDAN**, **Lola CHAURIN**, **Lucile GUENIN**, **Kevin HAMADI**, **Olivia MUKULU**, **Aurélié NGUEPEGNE**, **Emerencia N'TUMBA**, **Thibault PRIOUL**, **Billal REZKALLAH**, **Onayza SAYAH**, **Buqing WANG** et **Coleen WANG** ont participé à cet événement.



Des membres du CPJ aux côtés d'Anne HIDALGO, Pauline VÉRON, Pénélope KOMITES et Bernard JOMIER sur le stand de la Ville à Solidays le 23 juin 2016

Les Assises de la Santé

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé, le 7 avril 2016, **Anne HIDALGO** et son adjoint chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP, **Bernard JOMIER**, ont lancé les Assises de la santé, initiative qui a pour objectif de donner la possibilité aux parisiens, aux professionnels de la santé et aux associations d'échanger sur toutes les questions liées à la santé à Paris. Cinq grands débats seront organisés dans cinq mairies d'arrondissement jusqu'en février 2017.

Deux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, **Albert BAZIN** et **Marème TOURE**, ont été associés à la préparation du débat qui portait sur la santé des jeunes. **Jean-Marc GAILIS**, **Albert BAZIN** et **Lucile GUENIN** ont participé au débat le 30 juin à la Mairie du 15^e arrondissement.

Les rencontres du CPJ

La rencontre d'une délégation d'étudiants américains

Des membres du CPJ ont rencontré une délégation d'étudiants de l'Université de San Marcos le 7 janvier 2016 à l'Hôtel de Ville. Ces étudiants en sociologie souhaitent rencontrer le CPJ dans le cadre d'un travail sur les politiques de jeunesse en France.

Fatma CAKIR, Camille JABER, Billal REZKALLAH, Marion BIDET, Aurélie NGUEPEGNE et Hawa NDONGO étaient présents à cette rencontre.



Rencontre avec des étudiants de l'Université de San Marcos aux États-Unis

La rencontre avec le Conseil des Jeunes de Molenbeek

Le Conseil des Jeunes de Molenbeek s'est rendu à Paris le 14 mai 2016 pour se recueillir sur les lieux des attentats du 13 novembre 2015. Ils ont souhaité rencontrer des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse. La rencontre a eu lieu à l'Hôtel de Ville, où les deux conseils ont pu échanger sur la question des attentats mais aussi sur le fonctionnement des deux instances. Les personnes présentes ont émis le souhait d'intensifier dans le futur les échanges entre les deux conseils.

Emerancia N'TUMBA, Aminata SISSOKO, Charlotte COMBIER, Fatma CAKIR, Olivia MUKULU et Stevie COUDRAY ont participé à cette rencontre.

La participation aux événements de l'ANACEJ

Quatre membres du CPJ (**Jean-Marc GAILIS, Stevie COUDRAY, Aurélie NGUEPEGNE et Salima IDBAIA**) ont assisté les 7 et 8 juin 2016 à Perpignan à l'Assemblée Générale de l'ANACEJ, à la remise des « Prix ANACEJ des jeunes citoyens » et à la 11^e Rencontre nationale des élus et acteurs des politiques de jeunesse qui avait cette année pour thème « Le numérique au service de la mobilisation citoyenne ».

Une délégation sera également présente au Congrès de l'Anacej qui se tiendra du 28 au 30 octobre à Strasbourg et qui aura pour thématique « 25 ans de débat et de citoyenneté avec les enfants et les jeunes ».

Les autres travaux du CPJ

Le focus group sur la mise en place d'une campagne sur le harcèlement de rue

Un vœu du CPJ portant sur le harcèlement de rue a été présenté par **Pauline VÉRON** au Conseil de Paris de novembre 2014. Suite à ce vœu, adopté à l'unanimité, la municipalité a entrepris un travail en vue de lancer une campagne de sensibilisation sur le sujet.

C'est dans ce cadre que **Miguel MENDES-PEREIRA**, **Sophia OLMOS** et **Angèle PIERRE** ont participé à un focus group le 10 février 2016, qui visait à développer des idées pour cette future campagne de communication. Celui-ci était organisé par la Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires (DDCT).

L'atelier sur la mise en place d'un Kiosque jeunes numérique

La Ville de Paris souhaite mettre en place un Kiosque Jeunes numérique, qui viendra compléter les trois lieux qui proposent aujourd'hui des places de spectacles à tarifs réduits pour les jeunes de 16 à 30 ans.

Emerancia N'TUMBA, **Olivia MUKULU** et **Lisa N'GUYEN** ont participé, le 28 janvier 2016, à un atelier organisé par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) qui visait à consulter un groupe de jeunes sur ce à quoi devrait ressembler l'outil numérique.

Les groupes de travail sur la Journée sans voiture

Deux membres du CPJ, **Magalie DUMOULIN** et **Jean-Marc GAILIS**, ont participé aux groupes de travail de préparation à la deuxième « Journée sans voiture », qui aura lieu le 25 septembre 2016. Ces groupes de travail ont porté sur les questions de communication et de mise en place d'animations lors de la journée.

Magalie DUMOULIN a proposé qu'en plus de l'aspect festif de l'événement, des activités pédagogiques autour de la place de la voiture en ville soient proposées. Elle a également proposé de communiquer sur la journée plus en amont pour l'édition 2017.



Focus group sur la nuit festive le 8 juin 2016

Le focus group sur la nuit festive

Le Service de la médiation et de la qualité des relations aux usagers de la Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires (DDCT) de la Ville de Paris, qui est en charge du Conseil de la nuit, a mis en place en juin 2016 deux *focus groups* auxquels les membres du CPJ étaient invités. Ces *focus groups* portaient sur la nuit festive.

François VASSEUR, Lola CHAURIN, Romain MEAUDRE, Olivia MUKULU, Lyes BOUHDIDA-LASSERE et Stevie COUDRAY ont participé aux *focus groups* du 1^{er} et 8 juin 2016.

Annexe 1 : Lettre de saisine de la Maire de Paris

La Maire de Paris

Paris, le 02 DEC. 2015

Note

À l'attention des membres du Conseil parisien de la Jeunesse

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Parisien de la Jeunesse entame sa deuxième année d'exercice depuis la réforme adoptée par le Conseil de Paris en septembre 2014. Parmi près de 700 candidats, 47 d'entre vous ont été désignés par tirage au sort pour représenter la jeunesse parisienne, et rejoignent ainsi les 53 membres qui débutent leur deuxième année de mandat.

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis sa récente réforme, le CPJ s'est affirmé comme l'un des piliers de la démocratie participative parisienne. Il a été directement associé à de grandes concertations au cours de l'année 2015, comme celles concernant la réforme des équipements dédiés à la jeunesse. De même, le CPJ a pu rendre des avis sur le Programme Parisien pour l'Autonomie des Jeunes, le Contrat de ville, le Plan vélo et le Plan de lutte contre la pollution, qui ont pu faire l'objet de débats lors de Conseils de Paris.

Je souhaite que vous puissiez poursuivre le travail de vos prédécesseurs et continuer ainsi à mettre la jeunesse parisienne au cœur de l'élaboration des grands projets qui seront engagés courant 2016. C'est la raison pour laquelle je tenais à vous adresser votre nouvelle lettre de mission.

En premier lieu, et conformément au vœu adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris en novembre 2014, le CPJ sera associé à la démarche de sensibilisation du grand public sur la question du harcèlement de rue, en lien avec mon adjointe Hélène Bidard, et qui sera mise en œuvre avant l'été 2016. Vous serez, de plus, invités à vous saisir de la concertation sur le « Plan piéton », dans le cadre de la commission extra-municipale des déplacements conduite par Christophe NAJDOVSKI. Cette participation s'ajoutera aux deux concertations auxquels vous êtes associés, et qui sont toujours en cours, à savoir le réaménagement de la place de la Bastille et l'avenir de la parcelle Censier.

Je souhaite ensuite que vous me remettiez un avis, qui sera présenté en Conseil de Paris, sur le schéma de développement touristique de la Ville de Paris. Cet avis portera sur les questions d'hébergement, d'accueil et de mobilité des jeunes visiteurs, et sur la promotion de Paris auprès des jeunes européens en lien avec mon adjoint Jean François MARTINS.

Vous me formulerez aussi vos recommandations concernant certaines des priorités de l'exécutif :

- 1) L'organisation de la seconde Journée sans voiture, qui aura lieu en septembre 2016 dont l'organisation a été confiée à mon adjoint Christophe NAJDOVSKI.
- 2) La connaissance et l'appropriation par les jeunes du Budget Participatif Parisien organisé par Pauline VERON.
- 3) Le rôle de la Ville pour accompagner le temps de l'adolescence, et plus particulièrement l'adaptation des dispositifs et services parisiens aux publics adolescents, en lien avec Dominique VERSINI.

- 4) La modification du règlement des parcs et jardins, et notamment la possibilité de nouveaux aménagements dédiés aux jeunes dans les espaces verts de la capitale, sur laquelle travaille actuellement Pénélope KOMITES.
- 5) L'adaptation des modalités de transmission de la mémoire, en portant une attention particulière à la perception par les jeunes des cérémonies de commémoration, dont Catherine VIEU-CHARIER est en charge à la ville.

De plus, le CPJ a émis la demande de pouvoir se réunir avec d'autres conseils de jeunes de villes de la métropole. Je soutiens vivement cette volonté de vous associer aux jeunes de ce que sera, demain, le Grand Paris et vous propose de travailler en lien avec eux à un rapport de propositions sur :

- 1) L'appropriation de la jeunesse de la métropole et sa mobilisation dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce travail pourra être effectué avec le soutien de mon adjoint Jean François MARTINS et la mission Jeux Olympiques de la ville de Paris.
- 2) L'avenir du boulevard périphérique. Il s'agira d'imaginer ce que pourrait être le périphérique de demain et la façon dont nous pourrions le faire évoluer dans le cadre du Grand Paris.

Enfin, je tenais à vous informer que des représentants du Conseil Parisien de la Jeunesse seront amenés à rejoindre plusieurs instances consultatives de la Ville :

- 1) Le Conseil des Générations Futures, chargé de rendre des avis sur des grandes questions prospectives pour Paris et dont les statuts prévoient qu'un siège soit attribué à un membre du CPJ.
- 2) La commission d'attribution des aides « Quartiers Libres » devra accueillir deux représentants du CPJ. Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir financièrement la mise en œuvre de projets collectifs d'intérêt général portés par les 16-30 ans.
- 3) Dans un souci de transparence, la Ville a souhaité permettre aux membres des instances de démocratie locale parisiennes d'assister aux Commissions de désignation de la Maire de Paris pour l'attribution des logements sociaux. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse peuvent donc présenter leur candidature pour assister, en tant qu'observateurs, à ces commissions.

Je compte sur votre mobilisation et sur l'éclairage du Conseil parisien de la Jeunesse afin que je puisse disposer d'éléments reflétant le regard des jeunes Parisiens sur ces divers chantiers.

Bien à vous,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO

Annexe 2 : Communication du CPJ au Conseil de Paris le 30 septembre 2015

COMMUNICATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE DEVANT LE CONSEIL DE PARIS 30 SEPTEMBRE 2015

Madame la Maire, mesdames et messieurs les conseillers de Paris, mesdames et messieurs ;

Pour la cinquième année consécutive, le Conseil Parisien de la Jeunesse a l'honneur de pouvoir s'exprimer devant vous, dans ce bel hémicycle, preuve et de votre soutien et de votre intérêt pour notre instance et, Madame la Maire, nous vous en remercions chaleureusement.

Nous remercions particulièrement Mme Pauline VÉRON, Adjointe à la maire de Paris en charge de la jeunesse qui est notre adjointe « de référence ». Nous tenons également à remercier l'ensemble de l'administration parisienne et notamment la sous-direction de la jeunesse et la mission jeunesse et citoyenneté de la DJS qui accompagnent les travaux du CPJ.

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers de Paris, suite à l'adoption de la réforme du CPJ le 30 septembre 2014, vous avez permis le renouvellement de notre instance, aussi bien dans son fonctionnement et ses objectifs, que dans son positionnement vis-à-vis des institutions parisiennes.

Rappelons ici brièvement les principaux aspects de cette réforme :

- l'élargissement de la tranche d'âge jusqu'à 30 ans.
- l'établissement d'un mandat de deux ans.
- le recrutement sur la base d'un appel à candidature
- le tirage au sort des candidats (avec règle de parité)
- l'extension de 80 à 100 du nombre de jeunes conseillers.
- la consultation plus régulière de l'instance sur les questions liées à la jeunesse.

Le CPJ a désormais **3 missions principales** :

- associer les jeunes Parisiens à l'élaboration des politiques municipales ;
- éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens ;
- aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens vers l'autonomie.

C'est donc, renforcés par ce nouveau cadre et avec la plus grande détermination, que nous nous présentons devant vous, puisque nous sommes, pour l'un, issu de la génération précédant la réforme et, pour l'autre, de celle suivant cette même réforme.

Nous proposons, dans un premier temps, de vous en exposer les principaux effets après une première année de fonctionnement, puis de vous part de notre analyse.

I. Les effets de la réforme du CPJ

Cette session 2014-2015 a été particulièrement riche pour le CPJ qui, a pu, cette année plus que les précédentes, s'exprimer sur des sujets concrets intéressant les jeunes Parisiens et Franciliens. Un rapport d'activité complet vous est adressé en annexe de cette communication.

La lettre de mission de la Maire de Paris, datée du 2 décembre 2014, a fixé un cadre opérationnel de travail. Signalons que c'était la première année que nous recevions de la Maire de Paris une telle lettre de saisine indiquant les sujets sur lesquels la collectivité souhaitait recueillir nos avis et nos propositions. Cette saisine a légitimé non seulement le positionnement du CPJ en tant que comité consultatif mais elle fut aussi notre fil rouge, le point de référence de notre action.

Vous nous avez formellement chargé, Madame la Maire, de prendre part à plusieurs réflexions structurant la vie des Parisiens, tout au long de l'année 2014-2015.

Cette lettre de mission a introduit quatre types de saisines dans le cadre desquels nous avons pu nous saisir d'un certain nombre de questions.

Vous nous avez consultés, Madame la Maire, sur le Plan de lutte contre la pollution liée au trafic routier, sur le Plan Vélo 2015/2020, sur le Contrat de Ville et sur le Programme Parisien d'Autonomie des Jeunes.

Le CPJ a rendu 3 avis qui ont été présentés par ses membres dans les commissions préparatoires du Conseil de Paris.

Nous avons été associés à la concertation sur la réforme des équipements Jeunesse et nous le serons prochainement sur l'avenir de la parcelle Censier.

Nous avons formulé des propositions dans le cadre du Budget Participatif Parisien, sur la COP 21 et prochainement sur la Place de la Bastille.

Certains de nos membres siègent dans différentes instances ou jurys tels que le Conseil de la Nuit, l'Observatoire du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Commission Parisienne du Débat Public (CPDP) ou bien encore des jurys de « Réinventez Paris ».

À l'occasion de ces travaux, Madame la Maire, nous avons rencontré et échangé avec plusieurs de vos adjoints: Mme Pauline VERON, Mme Colombe BROSSEL, Mme Célia BLAUDEL, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Jean-Louis MISSIKA et M. Frédéric HOCQUARD que nous souhaitons ici chaleureusement remercier. D'autres sont venus à notre rencontre à l'occasion de nos séances plénières, comme par exemple, Mme Pénélope KOMITÈS et Mme Marie-Christine LEMARDELEY. Nous avons également rencontré plusieurs maires d'arrondissements tels que M. Rémi FÉRAUD, M. François VAUGLIN et M. Christophe GIRARD.

Nous sommes également reconnaissants envers les services de l'administration parisienne que nous avons rencontrés et qui nous ont documentés, conseillés et éclairés: l'Agence de la Mobilité, l'Agence d'Écologie Urbaine, la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, et la Direction de l'Information et de la Communication.

Enfin, le CPJ a participé à de nombreux événements importants tels que le lancement du Budget Participatif Parisien, la Journée Internationale de la Francophonie, la 1^{ère} Conférence de Partage ou bien encore la cérémonie du Panthéon du 27 mai 2015.

II. Quelques pistes d'amélioration de l'instance

Madame la Maire, vous terminiez votre lettre de mission par, un appel, je cite : « *Je compte sur votre mobilisation et sur l'éclairage du Conseil Parisien de la Jeunesse afin que je puisse disposer d'éléments reflétant le regard des jeunes parisiens sur ces divers chantiers* ».

Nous espérons que les travaux que nous avons menés ont été utiles et ont contribué à enrichir la décision publique. Néanmoins, nous pensons qu'il existe aujourd'hui plusieurs pistes d'amélioration pour permettre au CPJ d'avoir un fonctionnement plus efficace, d'assurer une plus grande représentativité de la jeunesse et de lui donner une meilleure visibilité.

a. **Mieux représenter les jeunes**

La volonté des membres du CPJ d'incarner une instance représentative de toute la jeunesse Parisienne est forte, et cela s'est ressenti au cours de ses travaux.

Aussi, lors de la réflexion habituelle sur le vœu au Conseil de Paris au nom du CPJ, nous avons rencontré la difficulté liée à la diversité des sujets défendus par ses membres et l'absence de vrai consensus dans la recherche d'un thème à porter devant votre assemblée.

Aujourd'hui, nous pensons que la capacité pour le CPJ de porter un vœu doit principalement découler d'une réelle « connexion » avec les jeunes Parisiens dans leur diversité et que cela exige de trouver les moyens concrets de recueillir et de prendre en compte leurs sujets de préoccupation et leurs attentes.

Nous considérons ne pas avoir totalement cette légitimité aujourd'hui.

Pour atteindre cet objectif, nous devons parvenir à être non seulement connus par plus de jeunes Parisiens mais aussi à faire reconnaître notre action. Nous devons faire en sorte que les jeunes Parisiens puissent se tourner vers le CPJ, en l'identifiant comme l'un des relais possibles pour réfléchir, débattre et travailler avec la municipalité.

C'est sur cette question que, conformément au règlement intérieur du Conseil de Paris, nous présenterons prochainement un vœu.

Nous souhaitons en effet nous doter des outils qui permettront de mieux recueillir les attentes des jeunes Parisiens.

Cela pourrait notamment passer par les actions suivantes :

- Effectuer, chaque année, un sondage auprès des jeunes Parisiens.
- Proposer un outil de recueil permanent de propositions, via le nouveau site Paris.fr, sur la façon dont les politiques publiques devraient et pourraient être déclinées en direction de la jeunesse.

- Profiter de l'appel à candidature annuel du CPJ pour mieux analyser les attentes et motivations des jeunes qui souhaitent rejoindre notre instance mais également s'appuyer, d'une façon ou d'une autre, sur les candidats qui n'ont pas été tirés au sort pour constituer une « base » plus large au CPJ.
- Mettre en place une manifestation publique permettant l'échange entre le CPJ et les jeunes Parisiens.

b. Les relations avec les élus

Nous travaillons d'ores et déjà avec l'exécutif municipal et quelques-uns des adjoints ont bien voulu mener un travail en commun avec le CPJ. Nous invitons tous les autres à nous solliciter, en proposant à la Maire de Paris des sujets sur lesquels nous saisir cette année. Nous aimerions également, Madame la Maire, avoir cette année un temps d'échange avec vous, par exemple à l'occasion de la remise de votre lettre de saisine pour la session 2015/2016 du CPJ.

Nous invitons aussi tous les élus parisiens, quelle que soit leur sensibilité politique, à venir échanger et travailler avec nous sur les problématiques Parisiennes, afin d'y répondre collectivement. Ainsi, nous souhaiterions instaurer une forme d'échange et de travail avec tous les groupes politiques du Conseil de Paris, y compris avec les élus de l'opposition.

Leur vision est d'autant plus importante qu'il s'agit pour nous de disposer de la pluralité des avis, de prendre en considération le débats contradictoire et de nous faire une opinion complète sur tous les sujets avant de rendre des avis et des propositions.

c. Quelle visibilité pour le Conseil Parisien de la Jeunesse ?

Nous avons également conscience de la faible connaissance qu'a la population parisienne de l'existence et des travaux du CPJ. Aussi, il nous semble que des actions permettant une meilleure visibilité du CPJ devraient être engagées par la municipalité.

Le CPJ pourrait, par exemple, trouver une place plus importante qu'il n'a maintenant dans les outils de communication de la Ville et notamment du magazine « A Paris » et du site Paris.fr.

Nous soulignons également l'importance que peuvent constituer des relais tels que les équipements jeunesse ou les associations de jeunes pour faire connaître les activités du CPJ, notamment auprès des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun que propose la Ville.

III. Conclusion :

Avec la dernière réforme (en date) du CPJ votée par votre assemblée, nous avons le sentiment d'être sur la bonne voie même s'il nous semble que la meilleure façon de faire vivre et de rendre utile notre instance dépendra de la capacité des institutions parisiennes à prendre en compte concrètement nos travaux et d'avoir le « réflexe » d'associer plus systématiquement les jeunes, et les citoyens dans leur ensemble, à l'élaboration des politiques publiques.

Vous l'avez compris, nous souhaitons que des outils complémentaires, permettant de renforcer la représentativité, la légitimité et la visibilité du CPJ soient mis en œuvre. Cette plus grande présence de la jeunesse dans le fonctionnement de la collectivité sera profitable à tous et nous sommes prêts à y travailler avec vous.

Annexe 3 : Message du CPJ suite aux attentats du 13 novembre 2015

Message du Conseil Parisien de la Jeunesse suite aux attentats du vendredi 13 novembre 2015

Paris, le 23 novembre 2015

Une semaine après les attentats qui ont endeuillé Paris et la France toute entière, le Conseil Parisien de la Jeunesse a souhaité s'exprimer.

Le vendredi 13 novembre 2015, Paris et sa jeunesse ont été frappés en plein cœur. Nous adressons en premier lieu toutes nos pensées et toute notre solidarité aux proches des victimes, au nom de la jeunesse Parisienne que nous représentons.

Paris est, de par sa diversité et sa mixité, ce que les terroristes ne peuvent pas saisir. Nous y sommes libres de s'aimer, de rire, de danser et d'y vivre. Ici convergent des populations venues de partout, qui forment un tissu humain d'une richesse incroyable.

Nos musées, nos squares, écoles, galeries, restaurants, stades, salles de concert et de cinémas : voilà nos richesses qui ne sauront souffrir de la censure par la violence.

Ce qui fait l'énergie de notre ville c'est sa jeunesse. Celle-là même qui porte les valeurs fondatrices de la République : la tolérance, la solidarité et la libre expression. Elle sème au coin de toutes les rues un sourire contagieux. Nous nous engageons dans les ruelles étroites de la Capitale pour s'échanger un intime baiser, nous nous rassemblons sur les grandes artères pour y exprimer notre force et notre humanité.

Nous ne resterons pas dans l'obscurité qu'ils veulent nous imposer.

Notre unité insufflé à Paris toute l'énergie et la constructivité nécessaires pour que notre capitale ne cesse d'être aux yeux de tous le phare qui illumine le monde. Paris restera à jamais la ville Lumière.

Nous tenons également à vous informer que la Mairie de Paris met en place à votre disposition l'adresse mail noussommes@paris.fr pour y déposer vos textes qui seront publiés sur son site internet ainsi qu'une cellule d'écoute permanente au 3975.

Contact : cpj@paris.fr

<https://www.facebook.com/conseils.delajeunesse/>

Annexe 4 : Recommandations sur le réaménagement de la parcelle Censier

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur le réaménagement de la parcelle Censier

31 janvier 2016

La Maire de Paris a souhaité que les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse soient associés à la concertation sur le réaménagement de la parcelle Censier dans le 5^e arrondissement, qui sera libérée en 2018 par l'université Sorbonne Nouvelle, afin d'étudier sa reconversion pour faire naître un grand projet d'équipement dédié à la jeunesse, la vie étudiante, l'enseignement supérieur et l'innovation.

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 2 décembre 2014, réitérée le 2 décembre 2015,

- À la lecture des documents de présentation du contexte et du projet mis à disposition par le programmiste désigné par la Ville de Paris sur cette opération ;
- Suite à la rencontre avec Madame Marie-Christine LEMARDELEY, adjointe chargée de toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la recherche et Madame Pauline VÉRON, adjointe chargée de toutes les questions relatives à la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse, l'emploi, le 9 décembre 2015 ;
- Suite à la visite de l'incubateur *Welcome City Lab*, du connecteur étudiants/entreprises et de l'antenne de la Maison des initiatives étudiantes situés dans le 6^e arrondissement, ainsi que de la Maison des initiatives étudiantes située dans le 3^e arrondissement le 14 janvier 2016, et du CENTQUATRE dans le 19^e arrondissement le 20 janvier 2016 ;
- Suite à la participation à une marche exploratoire sur le site Censier le 18 janvier 2016 ;
- Et compte tenu des échanges, réflexions et débats de ses membres ;

EST D'AVIS QUE :

Le projet de construire des logements et un équipement à destination des jeunes sur la parcelle Censier, tel qu'il est proposé par Marie-Christine LEMARDELEY, est en mesure de répondre à de réels besoins des jeunes parisiens.

Le logement étant l'un des trois secteurs pour lesquels les jeunes parisiens estiment devoir être le plus accompagnés par les pouvoirs publics (sondage IFOP sur les attentes des jeunes parisiens vis-à-vis des pouvoirs publics de janvier 2016), il semble important que la Mairie de Paris propose aux jeunes parisiens une offre de logements plus importante.

Accompagner ces logements d'un équipement à destination des jeunes peut permettre de compléter l'offre en équipements telle qu'elle est aujourd'hui proposée par la Ville de Paris.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent attirer l'attention des élus sur plusieurs pistes de réflexion :

1. Plutôt que de juxtaposer plusieurs équipements, le futur espace dédié aux jeunes et à la vie étudiantes doit être multimodal et imbriquer plusieurs offres de service de natures différentes telles que :
 - un **espace de rencontre** d'accès libre qui servirait de « hall d'accueil » de l'équipement, où l'on trouverait une offre de restauration (café, bar, restaurant) adaptée aux attentes

des jeunes et à tarifs abordables. Ce service pourrait être mis en œuvre par de jeunes entrepreneurs ou des associations qui veulent se faire connaître. Ceux-ci pourraient changer régulièrement. ;

- un **espace de travail** (*learning center*) ;
 - un **auditorium** qui puisse se prêter à une variété d'usages (concerts, spectacles, conférences) ;
 - un **espace d'activités** réservable par des associations composées de jeunes et d'étudiants et leur permettant d'y développer leurs activités (espace de création et de répétition, salles de réunion, etc.).
2. Les différents espaces proposés pourraient **voir leur gestion déléguée**, dans la mesure du possible, à des opérateurs associatifs. Les jeunes seraient associés au maximum à la gouvernance de ces équipements, la coordination générale étant assurée par la Ville de Paris.
 3. Le lieu devrait **être prioritairement destiné aux jeunes de 15 à 30 ans**, qu'ils soient étudiants, lycéens ou jeunes actifs, tout en étant largement ouvert sur le quartier et à toutes les générations.
 4. Le Conseil Parisien de la Jeunesse propose que certains espaces de cet équipement, notamment l'espace de travail, **soient ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**.
 5. L'équipement doit avoir un **prolongement numérique**, sous la forme d'une application mobile par exemple, notamment pour faciliter la réservation d'espaces ou pour informer les usagers de la programmation de l'équipement. Des écrans doivent pouvoir informer le public sur ce qui se passe dans l'équipement et sur les événements à venir. La Ville de Paris serait chargée de modérer ces outils numériques.
 6. Il est essentiel que l'équipement permette aux usagers de **se connecter à internet sans fil** et en haut débit partout dans l'équipement, à tout moment, avec un accès qui soit le plus facile possible (pas d'inscription préalable à la connexion). Il est également nécessaire de penser à équiper le lieu en prises électriques en nombre suffisant, notamment dans l'espace de travail. Il n'est en effet pas rare de se retrouver confronté à un problème de manque de prises électriques dans les bibliothèques parisiennes pour brancher son ordinateur ou recharger son téléphone.
 7. **Les façades pourraient être végétalisées** à certains endroits, vitrées à d'autres. Il s'agirait, en installant des baies vitrées, d'**ouvrir l'équipement à l'espace public**, de rendre visible de l'extérieur certaines activités de l'équipement.
 8. Enfin, le toit du bâtiment pourrait accueillir des **activités d'agriculture urbaine**.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que cet avis soit utile aux débats, qu'il contribue à définir un programme ambitieux répondant aux attentes et besoins de la jeunesse parisienne et qu'il puisse éclairer les travaux et décisions des élus parisiens. Les membres de l'instance souhaitent également pouvoir être associés aux prochaines étapes de la réalisation du projet de réaménagement de la parcelle Censier.

Annexe 5 : Courrier de Marie-Christine LEMARDELEY et de Pauline VÉRON

MAIRIE DE PARIS



Paris, le

31 MARS 2016

Mesdames, Messieurs,
Chers membres du Conseil Parisien de la Jeunesse

Dans une note datée du 31 janvier 2016, vous nous avez fait part de vos recommandations dans le cadre de la concertation sur le réaménagement de la parcelle Censier dans le 5^{ème} arrondissement et nous vous en remercions. Nous souhaitons réaffirmer que ce projet a pour vocation de répondre aux besoins exprimés par la jeunesse.

Nous avons bien noté que le logement est la première préoccupation exprimée et nous proposerons donc d'inscrire, au Conseil de Paris de juin 2016, dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme, une servitude visant à la fois à garantir la vocation « Enseignement supérieur et vie étudiante » de cette parcelle mais aussi à réserver au moins 50% du programme à la réalisation de logements sociaux.

Vous évoquez également le besoin de développer à Paris les espaces d'échanges et de rencontres. Afin de répondre à cet enjeu tout en se projetant sur les usages à venir, nous souhaitons que les futurs espaces soient modulables pour offrir des « tiers lieux » innovants. La parcelle Censier devra être à la fois un lieu de vie, un lieu offrant de nouveaux espaces de travail autour du numérique, un lieu de pratiques artistiques et un lieu d'engagement citoyen et de solidarité.

Le futur site sera pensé dans une logique de mixité et de développement durable, la végétalisation des surfaces étant un objectif important de la mandature aussi bien que le développement d'activités d'agriculture urbaine. Il devra être accessible, devenir un lieu que pourront s'approprier ses utilisateurs et un lieu ouvert sur le quartier et la ville.

Nous allons maintenant ouvrir la deuxième phase de concertation et d'étude, qui aura pour objectif de préciser ces différents points et de définir un montage juridique et financier qui sera déterminant pour la suite du projet de réaménagement de la parcelle Censier.

Nous souhaitons que le Conseil Parisien de la Jeunesse soit associé à cette nouvelle phase (en particulier dans le cadre d'ateliers thématiques à définir). Nous vous apporterons les précisions nécessaires dès qu'elles auront été validées.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien cordialement,

Pauline Véron

Pauline VÉRON

Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale,
de la participation citoyenne,
de la vie associative, de la jeunesse
et de l'emploi

M.C. Lemardeley

Marie-Christine LEMARDELEY

Adjointe à la Maire de Paris,
chargée de l'enseignement supérieur,
de la vie étudiante et de la recherche

Annexe 6 : Recommandations sur le réaménagement de la place de la Bastille

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur le réaménagement de la place de la Bastille

Lundi 7 mars 2016

La Maire de Paris a souhaité que les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse soient associés à la concertation sur le réaménagement de la place de la Bastille organisée dans le cadre du projet « Réinventons nos places » qui a pour objectif l'embellissement et la réorganisation de sept grandes places parisiennes.

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 2 décembre 2015,

- À la lecture des documents de présentation du contexte et du projet mis à la disposition par les services techniques de la Ville de Paris ;
- Suite aux rencontres avec les trois maires des arrondissements concernés par le projet de réaménagement, François VAUGLIN, maire du 11e arrondissement le 17 septembre 2015, Christophe GIRARD, maire du 4e arrondissement, le 24 septembre 2015, et Catherine BAR-RATI-ELBAZ, maire du 12e arrondissement le 12 janvier 2016 ;
- Suite à la participation à une visite patrimoniale de la place réalisée par une conférencière de l'association Des Mots et des Arts le dimanche 31 janvier 2016 ;
- Suite à la participation à une réunion publique de restitution du 4 février 2016 ;
- Suite à la réalisation d'un sondage interrogeant la perception et les usages de la place de la Bastille d'un panel de 600 jeunes ;
- Suite à la réalisation d'une séance d'observation des usages de la place le 7 mars 2016 ;
- À la lecture des premiers éléments arrêtés du projet de réaménagement tel que l'extension de l'esplanade du parvis de l'Arsenal jusqu'à la colonne de juillet ;

EST D'AVIS QUE :

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont favorables au projet de réaménagement de la place de la Bastille, qui vise à donner plus de place aux piétons et à favoriser les nouveaux usages. La place de la Bastille est aujourd'hui perçue par les jeunes parisiens comme un point de passage et ce projet vise à la transformer en véritable lieu de vie.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent soumettre aux élus plusieurs pistes de réflexion :

1. **La création d'une piste cyclable entre la chaussée et l'espace piéton pourrait être envisagée.** Cela permettrait d'éviter de reproduire les usages qui se sont développés sur la place de la République, où les vélos circulent sur le terre-plein destiné aux piétons. Cette

mesure permettrait de venir compléter le Plan Vélo, qui ne précise pas le tracé des voies cyclables sur la place de la Bastille.

2. Une grande partie de l'espace entre le boulevard Richard Lenoir et la rue de la Roquette fait l'objet de stationnements sauvages de deux roues motorisées, créant une véritable pollution visuelle et contribuant à réduire le caractère convivial de la place. Le Conseil Parisien de la Jeunesse recommande de **prévoir plusieurs zones de stationnement pour deux roues motorisées** à différents endroits de la place de la Bastille (Arsenal, Richard Lenoir...).
3. Le projet de réaménagement prévoit l'implantation d'un nouveau mobilier urbain, sur la partie piétonne de la place. Il convient de veiller à ce que ce **mobilier soit fonctionnel, durable et mobile**. Ce mobilier pourra également être le **support d'informations sur l'histoire de la place** à destination des parisiens mais aussi des touristes (traduit en plusieurs langues).
4. Le Conseil Parisien de la Jeunesse invite la Ville de Paris à **limiter, dans la mesure du possible, les événements qui privatiseraient certains espaces de la place**. Les futures animations devraient par conséquent être ouvertes à tous.
5. Il pourrait être envisagé de **valoriser la dimension patrimoniale de la place grâce aux nouvelles technologies**. Des événements estivaux pourraient ainsi être consacrés à l'histoire de la place (sons et lumières, mapping vidéo). Ils prendraient la forme de grands rendez-vous culturels récurrents qui pourraient s'intituler « Les lundis de la Bastille ».
6. La place de la Bastille étant un lieu important de pratiques d'activités de glisse urbaine, le Conseil Parisien de la Jeunesse considère essentiel de **maintenir et valoriser les espaces dédiés au skate** qui se situent au niveau du terre-plein du port de l'Arsenal.
7. Le projet de réaménagement pourrait offrir l'opportunité **d'embellir certains tronçons qui se situent à proximité de la place de la Bastille**, dans le but de faciliter leur appropriation par les piétons. **Le boulevard Richard Lenoir**, qui offre une perspective unique sur la place de la Bastille et le port de l'Arsenal, **pourrait être végétalisé et accueillir un équipement sportif ou un lieu d'expression artistique**. **La rue de Lyon pourrait également être végétalisée**. Cela permettrait de créer une continuité entre la place de la Bastille et la coulée verte.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait cependant alerter les élus sur l'impact à court terme du réaménagement. Celui-ci pourrait en effet provoquer une congestion de la circulation routière et entraîner une augmentation de la pollution atmosphérique. Limiter la place de la voiture aura néanmoins pour effet sur le long terme d'inciter les Parisiens à utiliser des modes de circulation douce.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que ces recommandations soient utiles aux débats, qu'elles contribuent à enrichir le projet et qu'elles puissent éclairer les travaux et décisions des élus parisiens.

Annexe 7 : Recommandations sur le projet de modification de la réglementation générale des jardins et des bois

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur le projet de modification de la réglementation générale des jardins et bois

Mai 2016

La Ville de Paris souhaite réactualiser le règlement en vigueur dans les parcs et jardins afin de prendre en compte les nouveaux usages et Parisiens et notamment la possibilité de nouveaux aménagements dédiés aux jeunes dans les espaces verts de la capitale.

Le **CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE**, conformément à la saisine que lui a adressée la **Maire de Paris le 2 décembre 2015**,

- A la lecture des documents de présentation du contexte et du projet ;
- Suite à la rencontre du 9 mars 2016 avec les services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement ;
- Suite à la visite le 30 mars 2016 du Centre horticole de la Ville de Paris ;
- Suite à une séance d'observation le 9 avril 2016 des usages du parc de Bercy en présence des agents d'accueil et de surveillance de la DEVE ;
- Suite à la rencontre du 11 avril 2016 avec Mme Pénélope KOMITES, adjointe à la Maire de Paris en charge des espaces verts, de la biodiversité et des Affaires Funéraires ;

EST D'AVIS QUE :

Le règlement général doit prendre en compte les évolutions actuelles des usages observés dans les parcs, en veillant à les réguler sans pour autant limiter l'essor de nouvelles pratiques.

1. Un projet de modification de règlement doit prendre en compte **les moyens permettant de le faire connaître et de sensibiliser les Parisiens sur l'importance de respecter les règles du vivre ensemble**. Pour ce faire, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse recommandent :
 - D'améliorer la compréhension et la visibilité des règles dans les parcs et jardins **en renforçant l'usage des pictogrammes**.
 - De rendre plus accessible les informations concernant les équipements (horaires, services proposés, animations dans les kiosques, planning d'affluence...) **en renvoyant vers le site internet de la Ville de Paris et en diffusant des QR codes ou en utilisant toutes autres technologies sans contact**.
 - De rendre cette information plus interactive **en développant une application** semblable à celle proposée pour les piscines.
 - De permettre aux touristes étrangers d'accéder aux mêmes informations que les Parisiens **en proposant ces contenus notamment en anglais**.
2. Les différentes rencontres préparatoires ont permis de constater que les usages des Parisiens dépendaient des différences entre les types d'espaces verts. Le Conseil Parisien de la Jeunesse préconise qu'une section du règlement général prévoit **une typologie des espaces verts établissant une différenciation** entre les espaces fermés et ouverts (sans portiques et sans barrières) et selon les dimensions des jardins.

- Cette différenciation aurait pour vocation de définir **les espaces devant bénéficier d'une réglementation stricte tels que les petits espaces verts** ou les jardins implantés à proximité d'habitations.
 - En complément, **les grands équipements, à l'image du parc Montsouris, pourraient bénéficier d'une certaine souplesse des usages** et laisser la place à la spontanéité des Parisiens.
3. Concernant la problématique de la consommation d'alcool, le Conseil Parisien de la Jeunesse préconise que **l'interdiction soit supprimée et remplacée par une référence à la loi (article sur la répression de l'ivresse publique du Code de la Santé Publique) et que le nouveau texte réglementaire introduise une notion de « consommation raisonnable »**. Cette disposition serait en cohérence avec le règlement actuel qui autorise la consommation d'alcool dans les concessions des parcs et jardins.
4. Actuellement, des organisations occupent les jardins librement pour leurs activités lucratives, ce qui génère un certain nombre de problèmes (privatisation de l'espace public, manquement au devoir d'acquiescement de redevance...). Pour y faire face, le Conseil Parisien de la Jeunesse recommande :
- **De faire apparaître explicitement la réglementation de l'occupation du domaine public dans le règlement des parcs et jardins** afin de rappeler leur nature d'espace public.
 - **De créer un dispositif de pastilles de couleur signalant les activités lucratives et non lucratives autorisées par la Ville de Paris**, c'est-à-dire de remettre un signe distinctif aux organisateurs qui auraient suivi la procédure de demande d'autorisation d'occuper le domaine public. Les usagers des parcs seraient alors en capacité d'identifier les activités auxquelles ils pourraient prendre part gratuitement et librement. Le code couleur pourrait être rappelé à l'entrée des équipements.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse encourage la Ville de Paris à continuer **à développer les types d'aménagements innovants qui pourraient être installés dans les espaces verts**. Persuadé que les parcs et jardins occuperont une fonction accrue de lieu de sociabilité, et à l'image de l'appel à projet « kiosques en fête » destinés à redynamiser ces espaces, le Conseil Parisien de la Jeunesse recommande de développer l'expérimentation de barbecues dans les lieux réunissant les conditions nécessaires à la sécurité et à la gestion d'un tel équipement.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que ces recommandations soient utiles aux débats, qu'elles contribuent à enrichir le projet et qu'elles puissent éclairer les travaux et décisions des élus parisiens.

Annexe 8 : Réponse de Pénélope KOMITES

MAIRIE DE PARIS



Pénélope KOMITES

Adjointe à la Maire de Paris
chargée des Espaces verts, de la Nature,
de la Biodiversité et des Affaires funéraires
Conseillère de Paris et du 12e arrondissement

Paris le : **02 JUIN 2016**

Nos réf : PK/KR/SL 362

Madame, Monsieur,

C'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance de la note du Conseil parisien de la jeunesse « recommandations sur le projet de modification de la réglementation générale des jardins et bois » qui m'a été transmise par Madame Pauline VERON adjointe à la Mairie de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

Les propositions que vous formulez seront toutes étudiées avec attention, et je ne manquerai pas de vous faire part de l'évolution de la réglementation.

Je vous remercie vivement pour vos préconisations et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Pénélope KOMITES

Conseil Parisien de la Jeunesse
Mission jeunesse et citoyenneté
25 boulevard BOURDON
75004 Paris

9, place de l'Hôtel de Ville - Esplanade de la Libération - 75196 Paris cedex 04
Tél. : 01 42 76 58 73 - Fax : 01 42 76 47 70
E-mail : penelope.komites@paris.fr

Annexe 9 : Lettre de la Maire de Paris sur la COP 21

La Maire de Paris

Paris, le 16 NOV. 2015

Note
à l'attention
des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Le 26 septembre dernier, vous avez remis à mes adjointes, Pauline Véron et Célia Blauel, votre rapport intitulé « Mobiliser et associer les jeunes et amont et pendant la COP21 ». Vous y faisiez notamment part de votre volonté de pouvoir être activement associés au « Sommet des Maires » qui se déroulera le 4 décembre prochain à l'Hôtel de Ville.

Je soutiens votre démarche qui permettra aux jeunes d'être non seulement représentés, mais aussi écoutés par les maires du monde entier lors de cette journée déterminante pour le climat. Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une délégation du CPJ sera accueillie pour prendre part à nos travaux lors de ce sommet.

Je vous laisse ainsi le soin de désigner 10 d'entre vous qui auront la tâche de faire entendre la voix de la jeunesse lors de ce sommet.

Je sais que je peux compter sur votre engagement,

Bien à vous,
Anne Hidalgo

Anne HIDALGO

Annexe 10 : Calendrier de travail de la promotion 2015/2016

Sujet	Événement	Date
	Séminaire de rentrée	11/07/2015 et 08/11/2015
	Atelier d'idéation sur le fonctionnement du CPJ	30/11/2015
	Plénière de janvier	16/01/2016
	Plénière de juin	11/06/2016
	Réunion post-attentats du 13 novembre	17/11/2015
	Rencontre avec le conseil de jeunes de Molenbeek	14/05/2016
	Rencontre avec une délégation d'étudiants américains	07/01/2016
Vœu du CPJ	Réunion de travail	30/06/2016
Schéma de développement touristique	Rencontre avec la DAE avec l'office du tourisme	06/04/2016
	Rencontre avec Jean-François MARTINS	05/07/2016
	Rencontre avec Paris Musées	07/06/2016
	Rencontre de startups au Welcome City Lab	12/07/2016
	Rencontre avec une association d'étudiants étrangers	08/07/2016
	Séance d'écriture de l'avis	13/07/2016
Réaménagement de la parcelle Censier	Rencontre avec Marie-Christine LEMARDELEY et Pauline VÉRON	09/12/2015
	Visite de la Maison des initiatives étudiantes	14/01/2016
	Visite du <i>Welcome City Lab</i>	14/01/2016
	Marche exploratoire	18/01/2016
	Visite du Labo 6	14/01/2016
	Visite du Centquatre	20/01/2016
	Séance d'écriture des recommandations	26/01/2016
Modification règlement parcs et jardins	Rencontre avec la DEVE	09/03/2016
	Rencontre avec Pénélope KOMITES	11/03/2016
	Visite du parc de Bercy	09/04/2016
	Séance d'écriture des recommandations	20/04/2016
Réaménagement de la place de la Bastille	Rencontre avec Catherine BARRATI-ELBAZ, Maire du 12e arrondissement	12/01/2016
	Visite patrimoniale de la place	31/01/2016
	Séance d'écriture des recommandations	07/03/2016
Observatoire du PLU	Réunion de l'observatoire	10/06/2016
Commission extramunicipale des déplacements	Réunion de la commission	19/01/2016
Nuit festive	1er focus group sur la nuit festive	06/01/2016
	2e focus group sur la nuit festive	08/06/2016
Harcèlement de rue	Focus group	10/02/2016
Kiosque numérique	Atelier de travail sur la mise en place du dispositif	28/01/2016
Journée sans voiture	Participation au groupe de travail «Communication»	15/03/2016

	Participation au groupe de travail «Animations»	11/04/2016
Commission parisienne du débat public	Réunion de la commission	12/04/2016
	Réunion de la commission	30/06/2016
Anacej	Assemblée générale à Perpignan	07/06/2016 et 08/06/2016
	Rencontre du comité jeunes	12/03/2016
	Participation à la rencontre des élus jeunesse des grandes villes	03/05/2016
Centr'Halles Park	Inauguration	27/01/2016
Femmes en sport	Participation au jury des trophées	03/05/2016
Réinventer Paris	Participation au jury pour le site Bessières	04/01/2016
	Participation au jury pour le site Pitet-Curnonsky	04/01/2016
	Participation au jury pour le site Hôtel particulier Villiers	05/01/2016
	Participation au jury pour le site Gambetta	05/01/2016
	Participation au jury pour le site Castagnary	06/01/2016
	Participation au jury pour le site Ordener	06/01/2016
	Participation au jury pour le site Italie	07/01/2016
	Participation au jury pour le site Edison	08/01/2016
	Participation au jury pour le site Ancien conservatoire	11/01/2016
	Participation au jury pour le site Gare Masséna	12/01/2016
	Participation au jury pour le site Poterne des Peupliers	13/01/2016
	Participation au jury pour le site Triangle Eole Evangile	14/01/2016
	Participation au jury pour le site Ourcq-Jaurès	15/01/2016
	Participation au jury pour le site Hôtel particulier Bûcherie	18/01/2016
	Participation au jury pour le site Buzenval	19/01/2016
	Participation au jury pour le site Piat	20/01/2016
	Participation au jury pour le site Paris Rive Gauche	21/01/2016
	Participation au jury pour le site Sous-Station Voltaire	22/01/2016
	Participation au jury pour le site Clichy-Batignolles (lot n°2)	25/01/2016
	Participation au jury pour le site Ternes-Villiers	26/01/2016
Participation au jury pour le site Pershing	26/01/2016	
Participation au jury pour le site Hôtel de Coulanges	27/01/2016	
Participation au jury pour le site Morland	28/01/2016	
Conseil des générations futures	Réunion d'installation	23/03/2016
	Réunion de la commission jeunesse	
Quartiers libres	Commission de décembre	09/12/2015
	Commission d'avril	13/04/2016
	Commission de juin	22/06/2016

JO 2024	Lancement de la candidature de Paris aux JO	17/02/2016
	Concertation sur la candidature de Paris aux JO	05/04/2016
Comité Génération 2024	Lancement du Comité	07/05/2016
Carte citoyenne	Réunion de préparation à la cérémonie de lancement	02/09/2016
	Cérémonie de lancement	08/02/2016
Budget participatif	Porte-à-porte avec Pauline VÉRON	02/02/2016
	Lancement du budget participatif 2016	27/01/2016
Sommet des élus locaux pour le climat	Participation au sommet	04/12/2015
Santé	Débat sur la santé des jeunes	30/06/2016
Festival Expresso	Participation au jury	05/06/2016
Plan piéton	Atelier «Rue habitée »	4/12/2016
Solidays	Présence des membres sur le stand de la Ville	Du 24 au 26/06/2016
Formations	Formation à l'expression orale et écrite	21/06/2016
	Formation à la formulation d'un avis collectif	28/06/2016
	Formation à l'expression écrite	04/07/2016